

J'étais un instituteur désobéisseur...

Pierre FRACKOWIAK

Inspecteur Honoraire de l'Education Nationale

Instituteur remplaçant dans un premier poste près d'un puits de mine à Liévin, j'étais effaré que mes élèves, dont la plupart des pères travaillaient dans cette mine mitoyenne de l'école, n'avaient jamais pu visiter le « carreau de fosse » fermé par de solides barrières. J'étais aussi effaré de devoir leur faire faire des rédactions sur leurs vacances qu'ils avaient passées dans les corons ou sur l'automne dont il n'avait rien à dire et à écrire. Je décidai donc d'organiser une visite de cette fosse, au moins en surface, la descente étant évidemment interdite. La conseillère pédagogique contactée par le directeur effrayé est venue me l'interdire et m'a montré une leçon modèle de vocabulaire sur le jardin potager à partir de l'une de ces superbes images déjà jaunies que l'on voyait dans toutes les écoles. L'écoute des explications sur le râteau qui ratisse ou râtelle, la répétition des définitions qui transformait les enfants en murs, fermés sur eux-mêmes, incapables de répéter correctement ce langage étranger, m'interloquait. Comment pouvait-on s'obstiner à imposer des choses ayant si peu d'intérêt même si elles étaient dans les fiches pédagogiques du journal syndical et les répartitions du commerce? J'ai donc désobéi. Nous sommes allés voir le carreau de la mine en en ayant informé l'inspecteur par courrier et en ayant noté soigneusement au tableau où nous étions. Nous sommes aussi allés à la rencontre d'un jardinier et d'un fermier... Et les élèves ont parlé, écrit, lu, observé de la langue qui avait soudain pris du sens.... J'étais un désobéisseur.

Instituteur au CP, on m'avait imposé le manuel en vigueur depuis longtemps, « Rémi et Colette ». « Rémi coupe la tulipe rouge ». Impossible de ne pas voir que les élèves n'avaient aucune affinité avec Rémi et se demandaient, avant de se mettre à rêver ou à surveiller les mouches, pourquoi ce Rémi coupait-il cette tulipe et pourquoi justement cette tulipe rouge alors que les jaunes, les blanches, sont aussi belles même si les mots ne comportent pas la lettre « r ». Comme le cancre de Prévert, avec des craies de toutes les couleurs, je décidai de jeter les livres dans les placards, de n'en garder que le sommaire pour avoir une liste des lettres et des sons, pour pointer leur rencontre dans des textes vrais ou dans des écrits sociaux récoltés, pour me justifier en cas de visite toujours scandaleusement inopinée à l'époque¹ de l'inspecteur. Je n'avais pas compris, malgré les injonctions, pour quelles raisons on ne pouvait pas faire « oin » avant d'avoir fait « a » et « u ». J'étais un désobéisseur.

Instituteur au CM2, je m'étais rendu compte que j'étais capable de faire le classement des élèves de ma classe du 1^{er} au 27^{ème} sans faire les compositions traditionnelles, à main levée, dès le premier trimestre. Les procédures de contrôle et de hiérarchisation des élèves apparaissaient donc comme n'ayant pas de sens sauf à vouloir s'inscrire résolument dans une perspective de sélection, de stigmatisation des faibles et de formalisme. J'ai essayé de concevoir des méthodes d'évaluation réellement formatives dans la perspective de l'amélioration de la réussite scolaire. Dans le même esprit, je refusai de remplir les grilles caractérisant les élèves (courageux, discipliné, attentif, intéressé...). Cette attitude posait de gros problèmes à la directrice attentive au respect des usages et aux exigences du collège qui souhaitait un étiquetage précis des élèves pour constituer les classes de 6^{ème}. J'étais un désobéisseur

Instituteur, ayant des responsabilités départementales à la FCPE, attentif à l'ouverture de l'école et au développement réel des relations entre l'école et les familles, j'ai proposé aux parents de venir, par deux ou trois, selon un calendrier concerté, observer une demi-journée de classe, à la condition d'être discrets, silencieux. Cette initiative s'adressait notamment aux parents qui ne venaient jamais aux réunions. Tous sont venus. Les dialogues et les réunions de synthèse furent d'une richesse qui dépassa les espérances et qui modifia profondément les rapports. Cette pratique était à l'époque complètement originale, contraire aux usages et même contraire à l'opinion générale des enseignants qui étaient très résistants aux nouvelles dispositions ouvrant l'école aux parents avec les conseils d'école et les conseils d'administration des collèges. Je rompais avec les usages et avec ceux de mes collègues qui craignaient une demande de généralisation de cette initiative. J'étais un désobéisseur.

Devenu inspecteur, grâce à un concours républicain à l'époque², le même concours pour tous, dans une promotion (1978/1980) où se trouvaient plusieurs agrégés qui ont naturellement fait une carrière fulgurante et légitime³, j'ai exercé trente ans ce métier avec passion, avec une conception d'ex-pair, un peu expert, accompagnateur des progrès des personnes et des équipes, plutôt que juge, procureur ou donneur de leçons. La légende créée de toutes pièces du « héraut du stalinisme pédagogique » fabriquée et colportée par les ultra réactionnaires des SLEC, GRIP, SOS Education, etc a fait beaucoup rire dans ma circonscription. Il est tout à fait possible que j'ai pu être dur, exigeant, sévère, avec quelques individus, cela n'a jamais été pour des raisons de choix pédagogiques. Je respectais les désobéisseurs ouverts au dialogue. Je respectais l'immense majorité des 300 enseignants de la circonscription dont j'ai toujours salué la remarquable conscience professionnelle. Je me suis fâché avec quelques paresseux (exercices et correction d'exercices à longueur de journée, pas de préparation, pas de programmation...), une dizaine en 30 ans, pas plus, et surtout avec ceux, rares heureusement, qui ne respectaient pas les élèves, qui les humiliaient, qui les condamnaient. Une journaliste expéditive, quelques procureurs de mauvaise foi, ont probablement réussi à en rencontrer pour servir leur cause. Cela n'a pas grande importance. J'ai inspecté de très nombreux enseignants qui continuaient à faire du b-a ba envers et contre tout, à mettre des sons et des lettres dans des petites armoires sous un sablier, à associer les sons à des mimiques, avec conscience, sérieux et conviction. J'en ai rencontré beaucoup qui continuaient à faire des leçons de choses échappant aux activités d'éveil et à tous les nouveaux programmes successifs, qui ignoraient le tiers temps pédagogique, qui faisaient des classements et oubliaient le livret scolaire, qui considéraient que la grammaire/conjugaison était un préalable à l'expression orale et écrite. Jamais ils n'ont été sanctionnés. Je me suis toujours dit, connaissant très bien le milieu enseignant, qu'il était vain, contreproductif, de condamner et de sanctionner, qu'il fallait accompagner, soutenir, montrer⁴, former...

La résistance au changement est un phénomène évident, humain, qui mérite d'être analysé. Elle serait assimilée aujourd'hui à de la désobéissance, à un manque de loyauté. Elle serait sanctionnée si, au lieu d'être passive comme c'est très fréquent, voire inconsciente, elle était annoncée, affichée, revendiquée. Des milliers d'enseignants ont continué à faire comme avant ou à modifier des apparences ou à améliorer au moins les rapports maître /élèves sans changer de modèle pédagogique, sans être inquiétés. Au point, et cela m'amuserait si les conséquences n'étaient aussi graves, qu'il est particulièrement osé voire stupide d'attribuer les difficultés actuelles du système aux efforts de rénovation pédagogique entrepris depuis 1969. La lenteur des transformations du système, surtout quand elles sont insuffisamment préparées, accompagnées, régulées, comme ce fut toujours le cas, est telle que ce qui avait justifié les tentatives successives de réforme progressiste à la fin des années 60 par des gouvernements de droite d'abord, de 1969 à 1981, puis de gauche et de droite en alternance, de 1981 à 2002 (hors la parenthèse conservatrice de Chevènement) pourrait être remis à l'étude⁵. On ne manquera pas d'observer que les plus virulents détracteurs de la pédagogie et du progrès de l'école n'ont quasiment jamais mis les

pieds dans une classe de l'école primaire et ne savent pas de quoi ils parlent, donnant raison à Claude Thélot qui a toujours reconnu que « l'on ne sait pas ce qui se passe dans les classes⁶ ».

Cette résistance au changement a conduit de nombreux étudiants à l'Ecole Normale puis à l'IUFM à m'interroger régulièrement à l'issue de mes conférences, sur le refus des enseignants d'appliquer la loi, celle de 1989, votée par un parlement démocratiquement élu, y compris dans des classes d'application (lieux de stage de formation) et sur l'attitude de la hiérarchie. Personne n'a été sanctionné pour n'avoir pas appliqué la loi... même pas ceux qui s'y opposaient publiquement, violemment, avec arrogance. Certains de ces désobéisseurs patentés rendus célèbres par les milieux ultra réactionnaires ont même reçu de très hautes distinctions à l'initiative des ministres depuis 2005. L'hommage aux désobéisseurs à la loi de 1989 mis en parallèle avec les sanctions lourdes infligées aux désobéisseurs aux mesures conservatrices prises depuis 2007 mérite au moins une réflexion.

J'ai même été un inspecteur désobéisseur quant au mépris de la liberté pédagogique⁷ inscrite depuis peu dans la loi, un ministre voulait imposer le b-a ba, entre autres mesures rétrogrades. C'était déjà le choix de la mécanique par rapport à l'intelligence, le choix du conditionnement par rapport à l'émancipation, le choix du passé par rapport à l'avenir... tout le contraire du sens profond des missions de l'Ecole du futur. Je n'ai pas été sanctionné, car même dans les rangs de l'UMP, des voix se sont élevées pour s'opposer au refus de la pensée divergente, à la pensée unique, à l'autoritarisme, au danger du totalitarisme.

J'ai donc toujours été plus ou moins désobéisseur. Je n'ai jamais été sanctionné. Je n'ai eu, comme instituteur et comme inspecteur, que des rapports d'inspection élogieux voire souvent très élogieux. J'ai toujours été considéré comme un bon serviteur de l'Etat et de l'Ecole⁸. L'idée même de sanction m'était étrangère tant je savais que depuis la seconde guerre mondiale, peut-être même depuis la radiation du désobéisseur Célestin Freinet, l'Education Nationale avait toujours respecté la démocratie, l'intelligence, la pensée divergente, la réflexion constructive comme étant synonymes d'éducation. Les temps changent et on peut légitimement s'en inquiéter, d'autant plus que les réactions syndicales, politiques, citoyennes, sont devenues bien faibles. Que n'aurait-on entendu si des sanctions avaient été prononcées contre les désobéisseurs idéologiques à la loi de 89 !

Derrière les apparences et les polémiques, deux problèmes fondamentaux sont en jeu :

1° les finalités de l'école. Si l'on reprend les propos de Luc Chatel et si on les revendique, on rompt délibérément avec l'histoire contemporaine de l'école. Dans un article publié par le Figaro et rapporté par l'Expresso du Café Pédagogique, le nouveau ministre, invité de France Inter a déclaré : « La désobéissance, ça me paraît assez peu compatible avec ce qu'est le métier d'enseignant. Un enseignant, il doit faire obéir ses élèves, il incarne l'autorité. Donc, il y aurait un véritable paradoxe que lui-même ne s'applique pas ses propres règles ». L'école aurait donc désormais pour mission non pas de former des citoyens libres et éclairés mais des valets et des exécutants, bien obéissants, avec un encadrement servile et borné. C'est le meilleur moyen pour favoriser la révolte et la violence. Cette nouvelle orientation, si elle était confirmée, serait particulièrement grave pour la cohésion sociale, pour l'avenir de notre société. On observera qu'elle n'a fait l'objet d'aucun débat et qu'elle est contraire à certaines phrases du président de la République dans sa lettre aux éducateurs du 4 septembre 2007⁹.

2° la démocratie. Elle est menacée. Il paraît toutefois abracadabrants qu'au moment où le président de la République prône l'ouverture, sollicite des personnalités portant des opinions et des engagements différents des siens pour occuper des postes ministériels,

confie des missions à des hommes de gauche, on en arrive à transformer des inspections académiques en tribunaux militaires et à sanctionner tous ceux qui à l'Education Nationale prennent une autre route pour rechercher l'amélioration du fonctionnement du système.

Peut-être faudra-t-il faire appel au président de la République directement pour remettre, si possible, de l'intelligence, de la générosité, de la sagesse, de l'humanité, dans la maison Education Nationale, bien bousculée, il faut bien le dire, dans une apathie politique et syndicale quelque peu désespérante.

¹ Quoique... l'annonce de la date d'inspection étant devenue obligatoire, je suis tout aussi scandalisé de cette pratique qui consiste à annoncer une inspection entre le lundi et le vendredi de la semaine suivante

² Je n'aurais probablement pas été inspecteur avec les nouvelles formes de recrutement (dossier, entretien...) rompant avec le caractère républicain du concours

³ Jusqu'à l'inspection générale... Et nous sommes restés amis !

⁴ J'étais connu comme un « inspecteur qui fait l'école », non pas pour condamner les pratiques de l'enseignant ou pour donner un modèle, mais pour donner de la matière à la discussion

⁵ L'éducation serait bien le seul domaine de la vie d'une société où pour résoudre les problèmes d'aujourd'hui et de demain, il suffirait d'aller rechercher les solutions qui ont échoué avant-hier. C'est pourtant le cas actuellement.

⁶ Voilà au moins un procès que l'on ne pourra pas me faire. Je reviens sur ces questions dans **un livre à paraître à la fin de ce mois d'août 2009 aux éditions « la chronique sociale », préfacé par Philippe Meirieu : « Pour l'école du futur. Du neuf et du courage. »**

⁷ Un de mes textes sur la liberté pédagogique continue de provoquer la fureur (et le mot est faible. Dans certain site chapeauté, on lit fréquemment des appels à la condamnation à mort ou à 350 ans de prison, pour moi, mais aussi pour Philippe Meirieu, pour Eveline Charmeux...) des groupuscules réactionnaires : « La liberté pédagogique, alibi des conservateurs ». Il est vrai que la liberté pédagogique a été, depuis les années 70, beaucoup plus utilisée par ceux qui s'opposaient à toutes les réformes que par les progressistes. J'avais simplement voulu dire, et le propos était clair, que la liberté pédagogique permettait à certains de ne pas mettre en place les cycles, le projet d'école, les programmes des années 80, la continuité pédagogique... sans être sanctionnés ! Il est vrai que j'utilise aujourd'hui le concept pour cautionner les démarches progressistes... Je n'ai pas changé.

⁸ Il m'est même arrivé d'écrire dans les années 70 qu'il aurait été révolutionnaire d'appliquer les réformes des gouvernements de l'époque (tiers temps pédagogique, instructions pour le français de 74, etc) à des enseignants qui se prétendaient progressistes sur le plan politique et syndical mais qui faisaient preuve d'un conservatisme banal en matière de pédagogie

⁹ « Je souhaite qu'on apprenne à chacun d'entre eux à respecter le point de vue qui n'est pas le sien, la conviction qu'il ne partage pas, la croyance qui lui est étrangère, qu'on lui fasse comprendre à quel point la différence, la contradiction, la critique, loin d'être des obstacles à sa liberté sont au contraire source d'enrichissement personnel ». N. Sarkozy. Page 11 de la lettre.